



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L'EIGIP DU MERCREDI 20 JUIN 2001.

Les décisions :

- Approbation du compte rendu du Conseil de l'EIGIP du mercredi 7 mars 2001.
- Vote du compte financier de l'exercice 2000
- Vote de la DBM n°3
- Vote du calendrier des vacances EIGIP 2001/2002
- Vote de la demande de postes Enseignants
- Vote de la prise en charge des frais de scolarité et sécurité sociale des étudiants étrangers effectuant une partie de leur scolarité à l'EIGIP dans le cadre de la convention EIGIP-ENIM du 1^{er} juin 2000.

M. CUMINAL, vice-président du Conseil de l'EIGIP accueille les membres du Conseil et ouvre la séance à 17.45 .

1. Approbation du compte rendu du Conseil de l'EIGIP du mercredi 7 mars 2001.

M.CUMINAL met au vote le compte rendu du Conseil de l'EIGIP du 07/03/01 dont chaque membre a été le destinataire.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Examen du compte financier 2000.

M.CUMINAL passe la parole à M.WILLAIEYS qui précise que le Conseil d'Administration de l'Université doit se prononcer à la fin du mois sur les comptes financiers de chacune des composantes. En ce qui concerne l'EIGIP, le résultat de l'exercice 2000 est de -20319,75 Francs. M.WILLAIEYS propose d'affecter ce résultat au compte 106.

L'affectation des résultats est adoptée à l'unanimité.

3. Examen de la DBM n°3.

M.WILLAIEYS explique que cette décision budgétaire modificative transfère des crédits entre deux masses, de la masse Personnel vers la masse Fonctionnement. Il s'agit d'une DBM technique qui vise à faire face à l'accroissement des déplacements et missions.

La DBM n°3 est adoptée à l'unanimité.

4. Calendrier des vacances.

M.CUMINAL donne lecture de la proposition de calendrier des vacances de l'EIGIP pour l'année 2001-2002.

Le calendrier est mis au vote et adopté à l'unanimité.

M. MALVACHE souhaite que le calendrier de l'ISTV soit identique à celui de l'EIGIP.

5. Demande de postes Enseignants.

M.WILLAEYS explique la méthode utilisée pour établir cette demande. Chaque année, l'Ecole établit une demande de postes d'Enseignants-Chercheurs. Dans le contexte de l'ENSIAME, une dotation de 6 postes a été annoncée. Et il est prévu que l'Université abonde cette dotation de trois postes. Concrètement, l'état des besoins a été établi d'après les plaquettes pédagogiques actuelles de l'ISIV, de l'ENSIMEV et de l'EIGIP.

Le calcul est effectué selon les critères SAN REMO (qui prévoient 20% d'intervenants extérieurs). Le déficit en nombre d'heures est transformé en équivalent postes (192 h). Par exemple, la Section 61 Automatique, Informatique Industrielle présente un déficit de 1486 H soit 8 postes. Un consensus s'est créé autour du classement des demandes de postes dans le cadre ENSIAME comme dans le cadre Université.

M. MALVACHE rappelle que le Conseil d'Administration de l'Université a émis le vœu qu'une politique de rattrapage en faveur des Professeurs soit menée. Sur la liste présentée on ne trouve qu'1/9 de Professeurs. Ce 1/9 va-t-il dans le sens souhaité par l'Université ? Ne peut-on pas demander plus de postes de Professeurs ?

M.WILLAEYS répond qu'à l'EIGIP, des Maîtres de Conférences vont passer leur habilitation et l'on pourra leur offrir des postes de Professeurs dans l'avenir. De plus l'ENSIAME va créer des postes chaque année.

M.MALVACHE fait remarquer qu'il y a peu de Professeurs en poste à l'UVHC : 17% contre une moyenne nationale qui s'élève à environ 34%.

M.MALVACHE s'interroge sur le besoin de Professeurs en Maintenance Industrielle.

M.WILLAEYS confirme que le besoin se fera sentir rapidement.

M.MALVACHE s'étonne du déficit en Automatique et Electronique qui sont des composantes fondamentales de l'Ecole.

M.WILLAEYS répond qu'il faut du temps pour résorber le déficit d'Enseignants-Chercheurs.

M.LAURO voudrait savoir si tous les postes seront attribués à la rentrée.

M.WILLAEYS indique que les 6 postes ENSIAME devraient être normalement créés à la rentrée. En ce qui concerne l'Université, on peut espérer l'attribution d'au moins un poste de Maître de Conférences en 61ème section. Et si l'Université tient ses promesses, les trois postes de Maîtres de Conférences seront pourvus.

M.CUMINAL met au vote la proposition de demande de postes d'Enseignants-Chercheurs.

Elle est adoptée à l'unanimité.

6. Prise en charge des frais de scolarité et de sécurité sociale

M. POPIEUL, Directeur des Etudes expose le point suivant. Dans le cadre de la convention conclue entre l'EIGIP et l'Ecole Nationale de l'Industrie Minérale (Maroc) le 1^{er} juin 2000, l'EIGIP a accueilli trois étudiants pour un stage en entreprise. La couverture sociale des étudiants doit être prise en charge par le pays d'envoi. Ce qui ne fut pas le cas. Pour éviter tout problème relatif à un éventuel accident du travail, l'EIGIP a pris en charge à titre préventif cette dépense.

Une décision du Conseil de l'EIGIP doit permettre de régulariser cette situation.

Le Conseil vote à l'unanimité la prise en charge des frais de scolarité et de sécurité sociale des trois étudiants.

Points divers.

M. WILLAEYS informe le Conseil que l'EIGIP est habilitée par la CTI le temps nécessaire à la création de l'ENSIAME.

M. MONATTE s'interroge sur la nature du diplôme des élèves sortant en 2001 ?

M. WILLAEYS indique que les élèves auront le choix entre la mention EIGIP ou ENSIAME.

M. CUMINAL remercie les membres du Conseil de leur participation et lève la séance . Il est 18.30.

Etaient présents : M. WILLAEYS Didier, Mlle GOUGUEC Marguerite, M. BURY Gérard, M. CUMINAL François-Régis, M. MALVACHE Noël, M. BERGER Thierry, M. BUECHE David, M. DENEUX Dominique, M. LAURO Franck, Mme DESCAMPS Nadine, Mme VAN DEN BOSSCHE Monique, M. ROBIDET Vincent, M. LEROY Vincent.

Personnes invitées présentes : M. POPIEUL Jean-Christophe, M. MONATTE Cédric, M. MACHON Yannick.

Personnes absentes excusées : M. LECAT Vincent, M. NICOLAS Charles, M. ROGER Eric, M. COENE Philippe, M. AMBROISE David, M. BARA Emmanuel, M. SOENEN René, M. THOMAS Daniel-Gaston, M. REVAUX Thierry, Mlle CHOPIN Cindy, M. VINCENT Xavier, M. FAURE David, M. DELION Philippe, M. DARRAS Jean-Pierre.